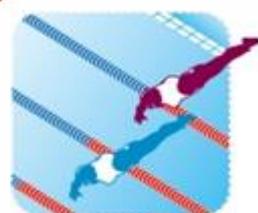


**UNSS**  
2022

**Union Nationale  
du Sport Scolaire**

**JE SUIS JEUNE JUGE**  
**en NATATION SPORTIVE**



# SOMMAIRE

## LE JEUNE JUGE

<b>PRÉSENTATION</b>	<b>3</b>
<b>1. S'ENGAGE À RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS</b>	<b>5</b>
<b>2. MAITRISE LES RÈGLES DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>7</b>
<b>3. CONNAIT SON RÔLE EN LIEN AVEC SES MISSIONS</b>	<b>8</b>
<b>4. EST IDENTIFIÉ</b>	<b>11</b>
<b>5. SATISFAIT AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION</b>	<b>12</b>
<b>6. VALORISE SON PARCOURS</b>	<b>19</b>
<b>7. ACTUALISE SON NIVEAU DE COMPÉTENCES</b>	<b>21</b>
<b>8. BOÎTE À OUTILS</b>	<b>24</b>
<b>ANNEXE</b>	<b>26</b>
▶ <b>LE JEUNE JUGE DANS LES TEXTES OFFICIELS</b>	

*En cliquant sur les numéros des pages définies dans ce sommaire, vous arriverez directement sur le chapitre souhaité !*

*Dans le livret, pour revenir à ce sommaire, cliquez sur le numéro en bas de chacune des pages*



# LE JEUNE JUGE

*Arbitrer,  
c'est partager une passion !*

## Présentation

Tout élève de collège ou de lycée a la possibilité de suivre une formation afin de pouvoir officier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Les compétences attendues se trouvent dans le livret Jeune Juge de chaque activité.



**« L'arbitrage est un moyen de partager une passion et de vivre des moments inoubliables sans compter que les arbitres sont les premiers acteurs du jeu. »**

*Bess GUESDON*

*Jeune Arbitre du Lycée J. Perrin à Lambersart (59)*

Vidéo de présentation en suivant ce lien hypertexte ci-dessous :



## DEVENIR JEUNE JUGE, C'EST :

- Apprendre à **faire des choix** et s'y tenir,
- **Prendre des décisions pertinentes** (sécurité, équité, loyauté) et **justifier ses choix**.
- **Mesurer** les conséquences de ses actes,
- **Acquérir** au cours de sa formation les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité (arbitre, juge, chronométreur, starter, table de marque...),
- Prendre et **assumer des responsabilités**.

## PRESENTATION DE L'ACTIVITE

### LE CONCEPT

La natation consiste à progresser dans l'eau en effectuant des mouvements et en utilisant son énergie corporelle pour se propulser.

### HISTORIQUE DE LA NATATION : Les origines les plus lointaines

On retrouve des traces de tablettes représentant des hommes pratiquant la natation dès le III<sup>ème</sup> millénaire avant J.-C. en Mésopotamie. La natation a donc une histoire très ancienne et a influencé la culture de nombreuses civilisations, comme en témoigne la présence de nombreux récits aquatiques dans les mythologies égyptiennes, grecques et romaines. Dans l'antiquité gréco-romaine, ne pas savoir nager était ainsi un signe de mauvaise éducation. L'écrivain Suétone s'étonnait d'ailleurs que l'empereur romain Caligula ne sache pas nager, alors qu'il était doté d'une très bonne culture. La natation était donc un enseignement spécifique pour les jeunes aristocrates de l'antiquité. Cette pratique n'était pourtant pas considérée comme un sport puisqu'aucune épreuve n'existait aux Jeux olympiques de l'époque.

### LA NAISSANCE DE LA NATATION MODERNE

#### Des bains à la compétition

La natation se développe dans le même élan que la balnéothérapie. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, les populations aisées se prennent de passion pour les bains, dans les villes ou le long du littoral. Dans *Naissance et diffusion de la natation sportive* (L'Harmattan, 1994), Thierry Terret rappelle ainsi que Paris comptait 38 bains douches en 1832. Cet engouement pour l'eau engendre un tourisme balnéaire dans toute l'Europe et c'est en Angleterre que l'on retrace les premières compétitions de brasse avec la création de la National Swimming Society en 1837. Des compétitions s'organisent dans les colonies britanniques telles que l'Australie au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### Du trudgeon au crawl

La natation s'institutionnalise dans les années 1870 en Grande-Bretagne lorsque l'Amateur Swimming Association et la British Swimming Association -fédération britannique de natation- sont créées. En parallèle, un instructeur nommé Trudgeon montre à l'Occident une nage qui porte son nom, inspirée des populations rencontrées en Amérique du Sud. C'était avant que Frederick Cavill ne s'installe en Australie dans les années 1880. Ce britannique perfectionne le trudgeon et la mêle à d'autres nages autochtones pour développer le crawl.

## Les débuts de l'Olympisme

Depuis la création des JO, la natation a toujours fait partie des épreuves olympiques modernes. En 1896, Athènes voit quatre épreuves se dérouler dans l'un des ports du Pirée. La Fédération internationale de natation est créée en 1908. En 1899, la France avait déjà une Association nationale des sociétés de natation et de sauvetage mais il faut attendre 1920 pour voir une Fédération française de natation être créée.

## LES PREMIÈRES COMPÉTITIONS

### Piscines olympiques

1896 marque l'entrée de la natation dans [l'Olympisme](#) avec treize athlètes représentant quatre pays. Ces derniers nageaient en crawl ou en brasse pour la plupart. La nage sur le dos apparaît dès 1904. C'est en 1908 à Londres que les épreuves de natation sont réellement reconnues avec une centaine de participants provenant de quatorze pays. C'est aussi la première fois que les épreuves se nagent en piscine. Les épreuves olympiques évoluent encore en 1912 pour s'ouvrir aux femmes. Dans les années 1940, l'apparition du papillon fait polémique dans les bassins olympiques. Cette pratique est interdite avant de faire officiellement son entrée en 1956 à Melbourne, devenant ainsi la quatrième nage présente aux Jeux olympiques.

### Weismüller, la première star

Johnny Weismüller – Tarzan à l'écran – reste, quant à lui, un objet de fascination avec cinq médailles d'or lors des JO de 1924 et 1928 et les 28 records du monde à son actif. Weismüller écrasait tellement la concurrence que les organisateurs l'ont obligé à limiter ses participations aux épreuves afin de récompenser d'autres nageurs ! Il devint par ailleurs le premier homme à parcourir le 100 m en moins d'une minute et reste la première star de l'histoire de la natation.

## 1. LE JEUNE JUGE S'ENGAGE À RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS

Tout jeune officiel UNSS, de par sa formation, est en mesure de lire cette charte au moment du protocole et de la respecter au sein des événements auxquels il participe :

**« Les jeunes licenciés ici présents seront rapidement les adultes de demain, garants des valeurs de la République. »**

***L'organisation de l'ensemble de nos championnats s'appuie sur les compétences de tous nos Jeunes Officiels qui font preuve d'un esprit d'initiative et d'une responsabilisation exemplaires.***

***Être responsable, c'est être capable de respecter des règles, de respecter les autres mais aussi soi-même et ce en accord avec les emblèmes de la République. »***

Pour montrer l'attachement de l'UNSS au « vivre ensemble », je vous invite à vous lever pour notre hymne national :

*« La Marseillaise ».*

### **Le Jeune Juge doit :**

- **Connaître** le règlement de l'activité
  - **Être** objectif et impartial
  - **Permettre** le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.
  - **Connaître** les différentes tâches liées à sa mission.
- Pour remplir sa mission, le Jeune Juge doit, à chaque journée de formation ou de compétition, disposer de l'ensemble des **documents** nécessaires (licence UNSS, règlement de l'activité...) et du **matériel** nécessaire pour remplir sa fonction.
- Le Jeune Juge UNSS doit s'engager à respecter les termes du **serment** ci-dessous :

*« Au nom de tous les Jeunes Arbitres / Jeunes Juges, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité »*

Comité International Olympique

## 2. LE JEUNE JUGE MAITRISE LES RÈGLES DE L'ACTIVITÉ

Les règles de l'activité sont définies par [la fiche sport natation sportif](#) et [le règlement sportif sur OPUSS](#)

Ce dernier est mis à jour régulièrement une fois par an en fonction de l'évolution des règlements FINA par les membres de la Commission Mixte Nationale.

Le Jeune juge doit se tenir informé de ces évolutions.

Les connaissances du Jeune juge porteront sur :

- Les règles de l'épreuve de mannequin UNSS
- Les règles de nage UNSS
- Les spécificités de l'UNSS (par exemple les règles de disqualification)

### 3. LE JEUNE JUGE CONNAIT SON RÔLE EN LIEN AVEC SES MISSIONS

#### 3.1 Jeune juge :

##### Juge arbitre :

Il est le chef de la compétition, il a plein contrôle et autorité sur tous les officiels de la compétition, il choisit les officiels, décide des disqualifications, tranche tout problème.



##### Départ de course :

Pour départ en dos : un long coup de sifflet, le nageur entre dans l'eau.

**1°signal** = coup de sifflet bref : les nageurs se préparent derrière leur plot.

**2°signal** = coup de sifflet long : les nageurs montent sur le plot ou attrapent les étriers pour le dos.

**3°signal** = lève le bras pour confier les nageurs au starter et ce jusqu'au départ des nageurs. Il peut dire aux chronométreurs de remettre à zéro, c'est à lui que les juges signalent les fautes.

##### Starter :

Donne le départ quand tous les nageurs sont immobiles.

**L'ordre de départ est** : « A VOS MARQUES », puis lorsque les nageurs sont immobiles, coup de sifflet.

S'il y a faux départ d'un nageur, le starter rappelle les nageurs et donne un 2<sup>ème</sup> départ.

Au 2<sup>ème</sup> faux départ le starter laisse les nageurs faire leur parcours et disqualifie seulement le responsable du 2<sup>ème</sup> faux départ.

En nage libre, brasse, papillon et 4 nages, le départ s'effectue par un plongeon.

En dos et relais 4 nages, le départ se fait dans l'eau.

##### Chronométreur :

- Font un essai de chrono avec le chef chronométreur avant le début de la compétition.
- Déclenchent leur chrono au coup de sifflet du starter.
- Arrêtent leur chrono dès que le nageur touche le mur d'arrivée.
- Si un chronométreur n'a pas déclenché son chrono ou s'il est défectueux, il lève le bras pour se signaler au chef chronométreur.
- Il ne doit rien dire aux nageurs ni annoncer de temps ni encourager ni rappeler un nageur lors d'un faux départ.

##### Le chronométrage :

S'il y a un chronométrage électronique, le temps annoncé par cet équipement est le temps officiel.

Sinon : lorsque les trois chronométreurs ont un temps différent=le temps intermédiaire est officiel.

Lorsque deux chronométreurs ont le même temps et le troisième un temps différent, le temps indiqué deux fois est officiel.

S'il n'y a que deux chronométreurs, la moyenne des deux temps est le temps officiel.

Le chef chronométreur remplace un chronométreur si celui-ci n'a pu prendre le temps.

Lorsque deux nageurs sont classés 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> par le juge à l'arrivée et que le temps du 2<sup>o</sup> est meilleur que le temps du 1<sup>er</sup>, les nageurs sont classés dans l'ordre du juge et ont le même temps qui est la moyenne des deux temps.

### **Juge à l'arrivée :**

Détermine l'ordre d'arrivée des nageurs.

Son classement prévaut sur celui des chronométreurs.

### **Juge de nage :**

Se situe de chaque côté du bassin.

Observe si le nageur respecte le règlement de l'épreuve.

Signale au juge arbitre toutes les fautes commises.

### **Juge de virages :**

Observe si le nageur respecte le règlement de l'épreuve.

Observe si les prises de relais sont conformes.

Signale au juge arbitre toutes les fautes commises

Signale aux nageurs des épreuves supérieures à 400 mètres le nombre de longueur restant à parcourir.

### **Accueil – Information :**

Le jeune juge affiche le programme, le plan du déroulement des épreuves.

Il est susceptible de communiquer des informations au micro.

Il contrôle la circulation des nageurs en respect des règles régissant un établissement de bains.

➤ *Ces tâches demandent amabilité, disponibilité et réactivité.*

### **Navette :**

Il recueille les fiches de nage auprès des chronométreurs et des juges à l'arrivée.

Il vérifie qu'il ne manque aucune fiche.

Il classe les fiches par temps.

Il les apporte au Secrétariat de la compétition après contrôle du juge.

➤ *Ces tâches demandent rapidité, précision et anticipation.*

## **Secrétaire :**

**Avant les courses**, le jeune juge doit :

- Classer les fiches par nage et par sexe, dans l'ordre des épreuves du programme, par temps de référence
- Etablir les séries comme suit : classer à partir des meilleurs temps les nageurs dans les lignes d'eau, dans l'ordre suivant : 4, 5, 3, 6, 2, 7, 1, 8 (dans un bassin de 8 couloirs) et dans l'ordre suivant : 3, 4, 2, 5, 1, 6 (dans un bassin de 6 couloirs)
- Communiquer les séries établies à la chambre d'appel.

**Après la course**, le jeune juge doit :

- Recueillir les fiches rapportées par la navette
- Classer les fiches par temps lorsque toutes les séries sont passées
- Enregistrer les performances en fonction des barèmes
- Etablir les classements et le palmarès
- Préparer les récompenses.

➤ *Ces tâches demandent rigueur, concentration et minutie.*

## **Responsable de la chambre d'appel :**

- Il appelle les nageurs par série et par nage.
- Il contrôle la licence de chacun des nageurs.
- Il confie les nageurs de la série à la navette chargée de les conduire à leurs plots de départ.
- Pour les épreuves de 50 m en bassin de 50 m, il est attentif et vérifie que les chronométrateurs sont placés à l'arrivée et en possession des fiches de nage
- Il vérifie la conformité des équipements (maillots ou combinaisons) et des palmes avec un gabarit
- Il signale au Juge arbitre tout problème concernant les nageurs.

➤ *Ces tâches demandent ponctualité, rapidité et efficacité.*

## 4. LE JEUNE JUGE EST IDENTIFIÉ

### **Tenue vestimentaire**

Au niveau des différentes organisations nationales et championnats de France, le Jeune Juge est identifié par un **tee-shirt de couleur verte**.

Le reste de sa tenue doit correspondre aux standards usuels de l'arbitrage ou du jugement de la discipline sportive concernée.



## 5. LE JEUNE JUGE SATISFAIT AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION

### Évaluation et harmonisation des Certifications

Un Jeune Juge acquiert le niveau 5 (national) de la compétence à partir d'une note de 16/20 lors de son évaluation.

Exigences minimales requises Niveau 1/2 : Niveau départemental	Exigences minimales requises Niveau 3/4 : Niveau académique	Exigences minimales requises Niveau 5 : Niveau national
12/20	14/20	16/20

L'évaluation se déroulera en deux parties :

- **Théorique** : vidéos à privilégier, QCM, oraux (notamment pour les élèves en difficulté, par exemple 1/3 temps, dyslexie prononcée/repérée etc.). Un élève qui a une mauvaise note à l'écrit et qui se fait repérer comme « performant » dès les premiers arbitrages / jugements doit pouvoir repasser la théorie sous forme d'oral afin de ne pas être éliminé pour une possible obtention de la certification, et ce, à tous les niveaux.
- **Pratique** : mise en situation lors d'un championnat de France, déterminer les différents rôles que le candidat doit assumer (2 rôles souhaités si possible).

Il s'agit d'additionner le résultat théorique (sur 4 points) à l'évaluation pratique (sur 16 points) du Jeune Juge.

<i>Partie théorique</i>	1 à 1.5 point	2 à 2.5 points	3 à 4 points
Sur 4 points	À consolider	Satisfaisant à Bien	Très bien à Excellent

Il est possible de modifier le nombre de rôles.

Selon la spécificité de l'activité, si le Jeune Juge peut être confronté à 2 rôles différents, son évaluation pratique sera alors la moyenne (sur 16 points) de ses 2 prestations :

**(moyenne des 2 prestations pratiques sur 16 points) + note théorique sur 4 points**  
= note globale sur 20 points

Si par l'essence même de l'activité un seul rôle peut être tenu, c'est la note de ce rôle unique qui sera prise en compte :

**Note pratique sur 16 points + note théorique sur 4 points**  
= note globale sur 20 points

Nous cherchons à **valider et valoriser** les compétences des Jeunes Juges / Arbitres. Dans la mesure du possible, le champ lexical utilisé est donc résolument positif. Définir un niveau de compétence d'un officiel en référence à ce qu'il ne sait pas faire nous semblerait paradoxal. Dès lors, nous vous proposons de **définir la compétence dont il aura fait preuve** pour le niveau que vous validerez.



### Les pré-requis

- Le Jeune Juge doit être **investi** au niveau de son district pour acquérir sa certification départementale (sur une rencontre départementale)
- Le Jeune Jeune Juge doit être **certifié** de niveau départemental pour acquérir sa certification académique (sur une rencontre académique)
- Le Jeune Juge doit être **certifié** de niveau académique pour acquérir sa certification nationale (sur un championnat de France)
- Le Jeune Juge peut obtenir une certification internationale s'il est sélectionné pour officier lors d'un championnat du monde ISF (Fédération Internationale Scolaire)

### La certification

La remise d'un diplôme est effectuée par les Services UNSS responsables des organisations.

*Ci-dessous est présenté la fiche d'évaluation*

**Compétences pratiques attendues à tous les niveaux pour le Jeune juge :**

**NATATION**

**Nom & Prénom du Jeune juge :** .....



**TOTAL sur 16 pts**

		<b>Niveau Départemental</b>	<b>Niveau Académique</b>	<b>Niveau National</b>	
		<b>4 à 8 points</b>	<b>8.5 à 10 points</b>	<b>11 à 14 points</b>	<b>14 à 16 points</b>
	<b>Rôle 1</b>	<b>1 à 3 points</b>	<b>3.5 à 6 points</b>	<b>6.5 à 9 points</b>	<b>9.5 à 12 points</b>
<b>Indicateurs du rôle 1</b>	<b>Ex :</b>	Rôle approximativement tenu	Rôle tenu en intermittence	Rôle bien tenu, engagé et réactif	Rôle très bien tenu, ressource et décisif
	<b>Juge Arbitre</b>	Jugement erroné ou approximatif	Jugement globalement correct mais hésitant	Jugement assuré et fiable	Jugement argumenté et pertinent
	<b>Starter</b>	Concentration irrégulière, inattention	Concentration régulière mais un peu de fatigue	Concentration régulière	Concentration permanente
	<b>Juge de Nage</b>	Autorité peu visible	Autorité parfois visible	Autorité assurée et ressentie	Autorité et rayonnement
	<b>Juge de Virage</b>				
	<b>Juge à l'Arrivée</b>				
	<b>Rôle 2</b>	<b>0.5 points</b>	<b>1 à 2 points</b>	<b>2.5 à 3 points</b>	<b>3.5 à 4 points</b>
<b>Indicateurs du rôle 2</b>	<b>Ex :</b>	Rôle approximativement tenu	Rôle tenu en intermittence	Rôle bien tenu, engagé et réactif	Rôle très bien tenu, ressource et décisif
	<b>Chronométrateur</b>	Concentration irrégulière, inattention	Concentration régulière mais un peu de fatigue	Concentration régulière	Concentration permanente
	<b>Chambre d'appel</b>	Adaptation peu envisageable	Aide et adaptation ponctuelle	Aide et adaptation régulière	Aide et anticipation permanente dans son rôle
	<b>Navette</b>				
	<b>Faux Départ</b>				

# LES DIFFERENTS NIVEAUX DE CERTIFICATION

## Niveau Départemental

- Pré requis : le jeune juge doit être investi au niveau de son district
- L'acquisition du niveau départemental : saisir son niveau sur OPUSS

Remise d'un diplôme par le service départemental

ROLES	COMPETENCES	ACQUISITIONS ATTENDUES	PROTOCOLES DE CERTIFICATION
<b>Accueil Information</b>	Amabilité Disponibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Afficher le programme, le plan de déroulement des épreuves.</li> <li>- Gérer la sonorisation.</li> <li>- Contrôler la circulation des nageurs et faire respecter les règles régissant un établissement de bains</li> </ul>	<p>2 ou 3 rencontres de niveau district et/ou départemental</p> <p>Evaluation par les enseignants d'EPS à l'aide de fiches de suivi</p>
<b>Navette</b>	Rapidité Précision	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueillir les fiches de nages auprès des chronométreurs et des juges à l'arrivée.</li> <li>- Vérifier qu'il n'en manque pas.</li> <li>- Les classer par temps.</li> <li>- Les apporter au secrétariat après contrôle du juge arbitre.</li> </ul>	
<b>Secrétariat</b>	Rigueur Minutie	<p>Avant les courses, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- classer les fiches par nage et par sexe dans l'ordre des épreuves du programme, par temps de référence.</li> <li>- pour faire les séries, classer à partir des meilleurs temps les nageurs dans les lignes d'eau dans cet ordre : 4,5,3,6,2,7,1,8 dans un bassin de 8 couloirs, et dans cet ordre : 3,4,2,5,1,6 dans un bassin de 6 couloirs.</li> <li>- donner les séries à la chambre d'appel.</li> </ul> <p>Après les courses il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- recueillir les fiches apportées par la navette.</li> <li>- classer les fiches par temps lorsque toutes les séries ont nagé et enregistrer les performances en fonction du règlement de l'épreuve (barèmes)</li> <li>- établir le palmarès</li> <li>- préparer les récompenses.</li> </ul>	
<b>Chronométreur</b>	Dextérité Attention	<p>A l'appel du juge arbitre ou de chef chronométreur, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- participer à l'essai des chronométreurs. Il dure 10mn (en cas de besoin au moins 5mn).</li> <li>- regagner la ligne d'eau attribuée en se munissant d'un crayon.</li> <li>- contrôler que le nageur et la série correspondent à celui ou celle indiqué sur la fiche ; à l'appel du juge arbitre, les nageurs montent sur le plot ; le starter commande « A VOS MARQUES » et donne le départ au pistolet ou au sifflet.</li> <li>- déclencher le chronomètre au signal sonore (en cas de faux départ, ne pas oublier de vérifier le chronomètre).</li> </ul>	

<b>Chronométrateur (suite)</b>		<p>A l'arrivée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêter le chronomètre quand le nageur touche le mur.</li> <li>Noter le temps sur la fiche de course :</li> <li>- 3 temps si vous êtes 3 chronométrateurs</li> <li>- c'est le temps intermédiaire qui sera le temps officiel ; le juge arbitre ou le chronométrateur en chef peuvent contrôler votre chronomètre, attendre le signal pour le remettre à zéro ; pour les courses supérieures à 100 m, noter les temps tous les 100 m.</li> </ul> <p>Attention à votre chronomètre « touche temps intermédiaire ».</p>	Protocole spécifique à chaque département.
<b>Responsable Chambre d'appel</b>	<b>Ponctualité Rapidité</b>	<p>Appeler les nageurs par série et par nage et contrôler la licence de chacun des nageurs.</p> <p>Les faire conduire à leur plot de départ par la navette.</p> <p>Attention : pour les épreuves de 50m en bassin de 50m, vérifiez que les chronométrateurs sont en possession des fiches.</p>	
<b>Chef chronométrateur</b>	<b>Dextérité Attention Autorité</b>	<p>Assigner les places assises à tous les chronométrateurs et les couloirs dont ils sont responsables.</p> <p>S'assurer qu'il y a 3 chronométrateurs pour chaque couloir.</p> <p>Désigner 2 chronométrateurs supplémentaires pour remplacer un chronométrateur dont le chronomètre ne se serait pas déclenché ou s'est arrêté pendant une épreuve ou qui pour toute autre raison ne peut pas enregistrer le temps.</p> <p>Recevoir de chaque chronométrateur une carte montrant le temps enregistré et au besoin contrôler les chronomètres.</p>	

### Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau départemental : saisir son niveau sur OPUSS.
- Remise d'un diplôme par le service départemental.

## Niveau Académique

➤ Pré requis : Le jeune juge doit :

- Être investi au niveau de son département.
- Justifier de l'acquisition de son niveau départemental.

ROLES	COMPETENCES	ACQUISITIONS ATTENDUES	PROTOCOLES DE CERTIFICATION
<b>Juge Sauvetage</b>	Connaître le règlement de l'épreuve	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bien évaluer la prise du mannequin, du remorquage, de l'arrivée.</li> <li>- Justifier les pénalités.</li> <li>- Avoir une attention soutenue.</li> </ul>	
<b>Juge de virage</b>	Connaître le règlement des nages	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque juge de virage doit s'assurer que les concurrents respectent les règles en vigueur pour les virages, depuis le début du dernier mouvement, de bras avant le contact jusqu'à l'achèvement du premier mouvement de bras après le virage.</li> <li>- Les juges de virage à la ligne d'arrivée doivent s'assurer que tous les concurrents finissent leurs courses conformément aux règles en vigueur.</li> <li>- Chaque juge à l'extrémité du départ doit déterminer, dans les épreuves de relais, si le nageur partant est en contact avec la plateforme de départ lorsque que le concurrent précédent touche le mur de départ.</li> <li>- Lorsque l'équipement automatique qui juge les prises de relais est disponible, il doit être utilisé.</li> <li>- Les juges de virage doivent rapporter toute violation sur les fiches des nageurs en spécifiant la faute</li> <li>- une fois remplie la fiche est visée par le Juge-Arbitre</li> </ul>	<p>2 ou 3 rencontres de niveau académique</p> <p>Evaluation par les enseignants d'EPS responsables de formation Présence fédérale souhaitée.</p> <p>Et</p> <p>Examen théorique sous forme de QCM</p>
<b>Juge A l'arrivée</b>	Apprécier l'ordre D'arrivée Autorité	- Coordonner les juges à l'arrivée et vérifier le classement établi	
<b>Plus tous les rôles du niveau départemental</b>		CF tableau plus haut	

**Répondre au protocole de certification permet :**

- L'acquisition du niveau régional : saisir son niveau sur OPUSS.
- Remise d'un diplôme par le service régional.

## Niveau National

- Pré requis : le jeune juge doit :
- Formation sur deux ans avec un examen écrit.
  - Justifier de l'acquisition de son niveau académique

ROLES	COMPETENCES	ACQUISITIONS ATTENDUES	PROTOCOLES DE CERTIFICATION
<b>Juge arbitre</b>	Autorité et rayonnement	-Prendre en charge la compétition : réunir les membres du jury - gérer avec le starter les essais chronos - répartir le jury sur les différents postes - connaître le règlement pour prendre les bonnes décisions -s'imposer comme « chef de la compétition » - connaître et faire la procédure pour les départs	Officier sur un championnat de France UNSS
<b>Starter</b>	Autorité et Rayonnement	- Commander « A VOS MARQUES » et quand tous les concurrents sont immobilisés, donner le départ  - Contrôler des nageurs à partir du moment où le juge arbitre lui confie les nageurs jusqu'au début de la course. - Signaler au juge arbitre tout concurrent qui retarde le départ, refuse de respecter un ordre, ou commet tout autre acte de mauvaise conduite au moment du départ. Seul le juge arbitre pourra disqualifier ce concurrent pour avoir causé ce retard, cette désobéissance ou cette mauvaise conduite. Une telle disqualification ne doit pas être considérée comme un faux départ.	
<b>Juge De nage</b>	Connaissance parfaite des règlements de toutes les nages	- Être situé de chaque côté du bassin. - S'assurer que les règles relatives au style de nage de l'épreuve sont respectées. - Observer les virages pour aider les juges de virage. - Rapporter toute infraction au juge arbitre sur des cartes signées détaillant l'épreuve, le numéro de couloir, le nom du concurrent et l'infraction.	
<b>Plus tous les rôles du niveau départemental</b>			

### Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau national : saisir son niveau sur OPUSS
- Remise d'un diplôme par le service organisateur du championnat de France

## 6. LE JEUNE JUGE VALORISE SON PARCOURS

La remise d'un diplôme attestant de l'investissement et du niveau de formation du Jeune Juge UNSS sera effectuée par le service UNSS responsable de l'organisation (Service Départemental ou Régional UNSS selon les événements).

La valorisation d'un Jeune Juge peut également être faite par l'établissement scolaire (hors d'un championnat ou d'une organisation) avec l'accompagnement et sous la délégation du service UNSS concerné.



### L'engagement du Jeune Juge

Hors du strict cadre de l'UNSS, l'investissement citoyen et le cursus de formation du Jeune Juge constituent une véritable démonstration du don de soi et des valeurs civiques.

### L'expérience du Jeune Juge

De par son rôle opérationnel dans les différentes manifestations dans lesquelles il a pu intervenir, le Jeune Juge a pu mettre en pratique ses savoirs et connaissances, développant ainsi une expérience de terrain réelle.

### Les compétences du Jeune Juge

Les différents niveaux d'implications, de formations et de certifications du Jeune Juge sont une reconnaissance des compétences exprimées par celui-ci lors de ses interventions multimodales.

Le parcours du Jeune Juge peut ainsi faciliter l'ouverture vers une vocation au sein de l'arbitrage via des passerelles de formation et de reconnaissance mises en place par l'UNSS avec certaines fédérations.

Une valorisation de son parcours pourrait résider dans le fait de faire figurer cet engagement, les qualités humaines et civiques dont il a fait preuve dans son *curriculum vitae* en vue d'une candidature professionnelle (saisonnier type BAFA, ou emploi à plus longue durée) ou dans le cadre de Parcours Sup.



Le Jeune Juge, de par son investissement dans sa formation théorique et pratique, est non seulement reconnu au sein de l'UNSS par une certification, mais peut également l'être comme bénévole au sein de la société civile.

En partenariat avec la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie populaire :

## Le Compte Engagement Citoyen (CEC)



### LE COMPTE D'ENGAGEMENT CITOYEN

*Qu'est-ce que c'est ? (Fiche officielle)*

## #Compte Engagement Citoyen (CEC)

Institué par la loi travail d'août 2016, le Compte d'Engagement Citoyen est partie intégrante du CPA (Compte Personnel d'Activité)

Chaque personne peut ouvrir un CPE à partir de 16 ans

Le CEC vise à recenser l'ensemble des activités citoyennes de chaque titulaire. Sous réserve d'avoir effectué 200 heures de bénévolat dans l'année, dont au moins 100 dans la même association, le titulaire se voit attribuer un forfait en euros pour pouvoir bénéficier de formations

**Il est possible de déclarer ses engagements bénévoles effectués en 2020 avant le 31 décembre 2021**

Les modalités pratiques sont explicitées sur [www.associations.gouv.fr/cec](http://www.associations.gouv.fr/cec)

### Quelles activités citoyennes peuvent être recensées ?

- Le bénévolat dans une association
- Le service civique
- La réserve militaire opérationnelle
- La réserve civile de la police nationale
- La réserve civique et ses réserves thématiques dont celle communale de sécurité civile
- La réserve sanitaire
- L'activité de maître d'apprentissage
- Le volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers.

## 7. LE JEUNE JUGE ACTUALISE SON NIVEAU DE COMPÉTENCES

### Vérification de ses connaissances

À chaque niveau de formation, une épreuve de vérification des acquis (épreuve pratique, support vidéo, QCM, oral...) donnera lieu à l'attribution du niveau de certification correspondant et d'un retour d'évaluation auprès du Jeune Juge (oral ou écrit).

De la même façon, une évaluation initiale de chaque Jeune Juge sera faite au Championnat de France pour distribuer les rôles et favoriser le bon déroulement de la compétition. Lors de cette évaluation, des aménagements pourront être proposés aux élèves bénéficiant d'une attestation MDPH (tiers temps supplémentaires ou secrétaire par exemple).

La certification portera sur sa prestation tout au long de la compétition. De la même façon, le temps de pratique en tant que jeune juge pourra être aménagé pour les élèves relevant de la MDPH.

Officier en tant que Jeune Juge sur un championnat de France n'engendre pas systématiquement une certification nationale.

Les services départementaux et/ou régionaux UNSS proposent régulièrement des formations.

Le Jeune Juge peut donc se mettre en relation, via son animateur d'AS, avec les services concernés.



## Équivalences fédérales

### Dans le cadre de la signature de la nouvelle convention nationale FFN – UNSS le 23/06/21,

L'Union Nationale du Sport Scolaire et la Fédération Française de Natation s'engagent à créer des passerelles devant permettre aux jeunes de poursuivre leur formation et d'exercer, dans la cohérence, leur talent ou d'obtenir par équivalence tout ou partie des diplômes FFN et/ou certifications UNSS selon les modalités suivantes :

Union nationale du sport scolaire	Fédération Française de Natation Titre dans « ExtraNat Officiels »
<b>Je suis jeune juge Départemental</b>	<b>Titre FFN : JJ UNSS Départemental</b>  <u>Fonctions dans le jury (compétitions niveau départemental &amp; catégories Avenirs et Jeunes) :</u> Chambre d'appel Navette Secrétariat (assistant) Chronométrateur Chef Chronométrateur  Chronométrateur (sous réserve de validation pratique Juge à l'arrivée) avec la mention « jeune officiel » si moins de 14 ans
<b>Je suis jeune juge Académique</b>	<b>Titre FFN : JJ UNSS Académique</b>  <u>Fonctions dans le jury (compétitions niveaux départemental et régional &amp; catégories Avenirs et Jeunes) :</u> Chambre d'appel Navette Secrétariat (assistant) Chronométrateur Chef Chronométrateur Juge à l'arrivée Juge à l'arrivée en chef Juge  Chronométrateur (sans condition) avec la mention « jeune officiel » si moins de 14 ans Juge avec la mention « jeune officiel » si moins de 16 ans. Une formation complémentaire pourra être nécessaire (A l'appréciation du représentant local FFN).
<b>Je suis jeune juge National</b>	<b>Titre FFN : JJ UNSS National</b>  <u>Fonctions dans le jury (compétitions niveaux départemental et régional &amp; catégories Avenirs, Jeunes, Juniors) :</u> Chambre d'appel Navette Secrétariat (assistant) Chronométrateur Chef Chronométrateur Juge à l'arrivée Juge à l'arrivée en chef Juge  Juge avec la mention « jeune officiel » si moins de 16 ans Starter avec la mention « jeune officiel » si moins de 16 ans

## Suivi de sa formation

Dès que possible, l'UNSS proposera à tout Jeune Juge certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur le serveur OPUSS : [www.unss.org](http://www.unss.org)

En parallèle du parcours de formation à la citoyenneté mis en place par l'UNSS, le Jeune Juge peut se rapprocher des différentes formations mises en place dans son établissement pour l'éco-délégué, le délégué de classe, le Conseil de Vie Collégienne (CVC) ou le Conseil de Vie Lycéenne (CVL).



### **LE GUIDE DE L'ÉCO-DÉLÉGUÉ** *Transition Écologique (fiche officielle)*

Les fiches de formations des Délégués Lycéens ou au sein du Conseil de Vie Lycéenne sont accessibles sur internet. Nous vous proposons de suivre les liens suivants en cliquant dessus :



#### **S'ENGAGER AU LYCÉE** (fiche officielle)



#### **CONSEIL DE VIE LYCÉENNE** (fiche officielle)

Au lycée, une organisation repose sur la solidarité entre lycéens et permet de constituer des réseaux de coopération : la Fédération des Maisons des Lycéens.



#### **FÉDÉRATION DES MAISONS DES LYCÉENS**

Celle-ci met en place des formations adaptées notamment via un réseau de partenaires.

Les lycéens sont sensibilisés à l'engagement sous toutes ses formes dans et hors l'établissement lors des **Semaines de l'Engagement** :



### **LES SEMAINES DE L'ENGAGEMENT** (fiche officielle)

Ils prennent connaissance de leurs droits et devoirs, découvrent le fonctionnement des instances lycéennes et la vie de l'établissement, rencontrent et échangent avec leurs représentants lycéens, etc. Les Semaines de l'Engagement précèdent la semaine de la démocratie scolaire.

## 8. BOÎTE À OUTILS

Le Jeune Officiel peut trouver des informations complémentaires en consultant les sites suivants (*liens hypertextes : cliquez sur les logos correspondants*) :



Dans cette boîte à outils, nous vous proposons également un recueil des différents liens que vous aurez rencontrés dans ce livret :

**Le Guide de l'Éco-Délégué**



**S'engager au Lycée**

**Le Conseil de Vie Lycéenne**



**La Fédération des Maisons de Lycéens**

**Les Semaines de l'Engagement**



**Le Compte d'Engagement Citoyen**

## ANNEXE : LE JEUNE JUGE DANS LES TEXTES OFFICIELS



Sans juge, arbitre, chronométreur, starter, la rencontre ne peut exister.



### Le rôle de l'UNSS dans les textes officiels

Le BO du 2 septembre 2010 est particulièrement explicite quant à l'importance de l'engagement de l'élève au sein de l'UNSS : *« L'engagement associatif et citoyen des élèves doit être reconnu. L'investissement dans l'association sportive est valorisé dans les livrets de compétences ou par une appréciation explicite sur le bulletin scolaire »*.

La circulaire n° 2010-125 du 18 août 2010 incite à valoriser le jeune officiel par la remise d'un diplôme. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS : *« La formation de 'Jeunes Officiels UNSS' est systématiquement encouragée. Elle donne lieu à la remise d'un diplôme dont les élèves peuvent se prévaloir auprès du milieu sportif associatif ou dans la recherche d'un stage et d'un premier emploi »*



**BULLETIN OFFICIEL  
DU 2 SEPTEMBRE 2010**



La mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du 22 janvier 2015 rappelle l'importance du parcours citoyen dans la vie associative plus particulièrement la mesure 3 : *« La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de jeunes coaches et de jeunes arbitres seront développées »*.

La note de service n° 2014-073 du 28 mai 2014 ayant pour objet la mise en œuvre du décret n° 2014-460 du 7 mai 2014 relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires volontaires des élèves stipule : *« ... Ainsi au sein de chaque AS de collèges et de lycées, ils (les enseignants) contribuent à la construction du projet d'AS, partie intégrante du projet d'établissement, autour de deux axes principaux :*

- *La pratique d'activités physiques, sportives et artistiques... dans le cadre de l'UNSS*
- *L'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de Jeunes Officiels et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par la même à l'éducation de la citoyenneté... »*.



**NOTE DE SERVICE N°2014-073  
DU 28 MAI 2014**





## Les textes officiels au niveau collège

Le Bulletin Officiel du 26 novembre 2015 (collège) au travers de la compétence générale n° 3 « *Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités* » décline comme suit les compétences travaillées pour les trois cycles :

- **Cycle 2 :** *Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble. Assumer les rôles spécifiques aux différentes APSA (joueur, coach, arbitre, juge, médiateur, organisateur...). Élaborer, respecter et faire respecter règles et règlements ;*
- **Cycle 3 :** *Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités* » *Assumer les rôles sociaux spécifiques aux différentes APSA et à la classe (joueur, coach, arbitre, juge, observateur, tuteur, médiateur, organisateur...). Comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements ; cycle 4 Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités. Respecter, construire et faire respecter règles et règlements.*



**BULLETIN OFFICIEL  
DU 26 NOVEMBRE 2015**



## Les textes officiels au niveau lycée

Il est énoncé dans le BO spécial n°1 du 22 janvier 2019 (Programme d'EPS du Lycée Général et Technologique) et le BO spécial n° 5 du 11 avril 2019 (programme d'EPS des classes préparant au CAP et les classes préparant au baccalauréat professionnel) que « *l'implication des élèves dans le cadre de l'AS doit être valorisée dans les bulletins et le dossier d'orientation* ».



**BULLETIN OFFICIEL  
DU 22 JANVIER 2019**



Ces rôles sont construits dans le cadre de l'objectif général n° 3 « ***Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif*** » (Programme d'EPS du lycée général et technologique Annexe 1 du BOEN du 22 janvier 2019), de même que dans celui visant à « ***Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire*** » (le programme d'EPS pour le CAP et pour le baccalauréat professionnel défini par l'arrêté du 3-4-2019 publié au BO spécial n° 5 du 11 avril 2019) et de l'arrêté du 9 novembre 2015 (collège) compétence générale n° 3 « *Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités* ».



**BULLETIN OFFICIEL  
DU 11 AVRIL 2019**



Le bulletin officiel n°4 du 29 avril 2010 renvoie également aux valeurs portées par le programme Jeunes Officiels, au travers de la compétence méthodologique et sociale n° 2 visant à « *respecter les règles de vie collectives et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner...* »